



*ROSTRENEN*  
*l'étang et la chaussée*



1917



Entre ces deux clichés, ce lieu s'est complètement transformé. Le repérage est difficile car, du passé, il ne reste quasiment rien, si ce n'est une des maisons située au pied du coteau. L'étang a été comblé pour faire place au parking et au terrain de sport à l'arrière des conifères. Levée de terre servant à l'origine à retenir l'eau de l'étang, la «chaussée» est aujourd'hui une voie de circulation urbaine plantée.

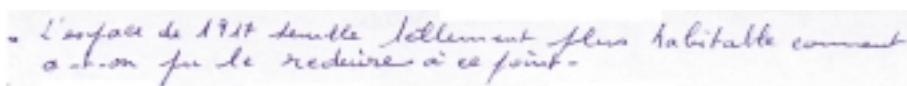
*Deux époques, deux lieux.  
C'est fou, on ne reconnaît plus rien !*

*Cet étang faisait autrefois partie de la propriété de M. Joachim Charlemagne RAOUL qui, à sa mort en 1931, légua sa maison au bureau de bienfaisance et son étang à la ville. La maison devint mairie, les terres, jardin public et l'étang fut... comblé.*

M. R., historien local

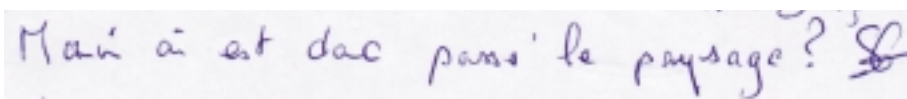
*Vers 1925, on a commencé à combler l'étang au lieu de le récurer. A cette époque, il arrivait en bordure de la route dite «Chaussée de l'étang» qui lui servait de digue.*

M. Gautier, maire de Rostrenen



- Ici, comme ailleurs, on a couvert une surface d'eau.
- Aujourd'hui, confronté au même projet d'aménagement, on ne comblerait pas l'étang.
- Je n'en suis pas si sûre.

Au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement



*C'est bien mieux aujourd'hui, autrefois ça sentait mauvais !*

Une personne âgée habitant le quartier

*Le comblement de cet étang est une catastrophe au point de vue écologique.*

Mme S., secrétaire

*On est passé des moustiques aux gaz d'échappement !*

Mme P., documentaliste

*Ce paysage s'est en grande partie artificialisé : parking, rideau de conifères, poubelle...*

M. M., géographe

*Pourquoi faut-il que les poubelles qui servent à la propreté d'un lieu gâchent ce lieu par leur présence ?*

Une habitante de Rostrenen

